

BIP-AEE

Bulletin d'Information des Programmes d'Accès à l'Égalité en Emploi

En bref...

Service-conseil en matière d'accommodement raisonnable

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse vient d'annoncer la mise en place d'un service-conseil à l'intention des employeurs et des décideurs. En effet, ceux-ci pourront dorénavant s'adresser à la Commission lorsqu'ils se questionneront sur le traitement à donner suite à une ou des demandes d'accommodement raisonnable liées aux conditions de travail ou aux prestations de services.

Il s'agira pour la Commission d'analyser, au cas par cas, la demande sur le plan des faits et du cadre légal pertinent ainsi que de faire les recommandations appropriées à la situation.

On peut joindre la Commission au numéro 1 800 361-6477 ou au (514) 873-5146 et faire l'option 4 dans le menu téléphonique ou encore accéder à l'information à l'adresse suivante :

<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/programme-acces-egalite/service-conseil.asp>

Prix Droits et Libertés 2008

Depuis maintenant 20 ans, le prix Droits et Libertés est décerné annuellement par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Il constitue la reconnaissance publique d'une réalisation ou d'un engagement exemplaire dans la défense des droits et libertés de la personne et des droits de la jeunesse.

Cette année, l'honneur revient à Madame la Juge Westmoreland-Traoré pour son engagement indéfectible en faveur des droits et libertés de la personne notamment aux plans national et international et dans les milieux communautaires. Elle est, par ailleurs, la première personne d'origine africaine à être nommée juge au Québec.

Pour en savoir plus sur la lauréate du prix Droits et Libertés, Édition 2008, voir le programme du colloque au www.cdpedj.qc.ca

Saviez-vous que...

PRI I ME

Emploi-Québec offre, en étroite collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec Investissement Québec, le *Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRI I ME)*.

Ce programme, qui s'adresse aux PME, vise à soutenir le recrutement et l'intégration au marché du travail de personnes qui vivent leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétences. Il peut s'agir soit de personnes immigrantes ayant obtenu la résidence permanente depuis moins de deux ans, soit de personnes qui appartiennent à une minorité visible.

Pour en savoir davantage sur les services d'Emploi-Québec, vous pouvez visiter leur site au

<http://emploiuebec.net/francais/entreprises/recrutement/aide/immigrants.htm>

Vous pouvez aussi communiquer avec le personnel des services aux entreprises de votre centre local d'emploi.



Joyeux temps des fêtes !

Pour toute information relative à votre dossier, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseillère ou conseiller ou encore votre technicienne ou technicien en programmes d'accès à l'égalité.

Questions et commentaires...

Afin d'alimenter et d'améliorer le contenu de ces rubriques, faites-nous part de vos commentaires, questions et suggestions à l'adresse courriel suivante : BIP-AEE@cdpedj.qc.ca